



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 17 juin 2026, 20h00, Epicentre

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée communale d'aujourd'hui se déroule à l'Epicentre en présence de 13 citoyennes et citoyens, sous la présidence de M. Eric Schaller. Elle a été convoquée selon l'usage dans le Journal officiel n° 20 de la République et Canton du Jura du 29 mai 2026 et par tout-ménages.

Le Président annonce que l'Assemblée communale est enregistrée par la secrétaire pour la bonne rédaction du procès-verbal.

Deux citoyens sont nommés scrutateurs (majorité absolue : 7).

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 29 janvier 2026.
2. Discuter et voter les éventuels dépassements budgétaires et approuver les comptes 2025 de la Commune mixte et de la Bourgeoisie.
3. Discuter et voter une dépense de CHF 28'500.- pour l'installation d'un nouveau programme informatique communal et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
4. Discuter et voter une dépense de CHF 31'000.- pour la mise en place d'un syndicat des eaux des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne), sous déduction d'éventuelles subventions, et donner compétence au Conseil communal pour gérer ce dossier et son financement.
5. Divers

Aucune modification de l'ordre des points à l'ordre du jour n'est demandée, il est donc accepté.

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 29 janvier 2026

Le Président indique que le procès-verbal a été mis à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la commune.

Le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 29 janvier 2026 est accepté, sans lecture, tel que rédigé.

2. Discuter et voter les éventuels dépassements budgétaires et approuver les comptes 2025 de la Commune mixte et de la Bourgeoisie

Le Président donne la parole à M. Stéphane Brosy, Maire, pour l'entrée en matière de comptes communaux, qui s'exprime en ces termes :

« C'est un responsable des finances satisfait qui s'exprime ce soir devant vous. Si vous avez suivi un peu l'actualité régionale ces temps, on constate qu'à ce jour les comptes présentés par un bon nombre de communes jurassiennes sont plutôt de tendance positive, même bien positive pour certaines. Pour une partie d'entre elles, cela est dû principalement à des rentrées fiscales supérieures aux prévisions budgétaires. S'agissant de notre commune, on peut se réjouir qu'il en soit de même, avec un résultat positif alors que le budget prévoyait un déficit.

Les causes de ce bon résultat ne sont pas dues uniquement aux rentrées fiscales supérieures, mais aussi à une gestion rigoureuse des dépenses et c'est également le fruit du travail d'apurement et de mise à jour de certains comptes, travail effectué en 2023 et 2024.

Quelques chiffres : notre budget prévoyait pour le compte global un résultat déficitaire de CHF 66'756.75 et celui-ci boucle par un bénéfice de CHF 90'321.39, pour être précis, soit CHF 76'735.41 pour le compte général et CHF 13'585.98 pour les financements spéciaux.



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 17 juin 2026, 20h00, Epicentre

Le Conseil communal a décidé de ne pas verser une partie du bénéfice sur le fonds de réserve de politique budgétaire, celui-ci est déjà bien doté puisqu'il y a plus de CHF 450'000.- sur ce fonds. Cela permettra de disposer de liquidités permettant de financer certaines dépenses sans devoir utiliser de crédit bancaire. Toutefois, si les résultats sont réjouissants, en consultant les différents indicateurs financiers, on constate que la situation reste tendue et nous nous devons de rester vigilants.

Pour plus de détails et de chiffres, le Conseil communal vous propose d'accepter l'entrée en matière et ainsi permettre une présentation détaillée des comptes 2025. »

L'entrée en matière n'étant pas combattue et donc acceptée, le Président donne la parole à Mme Marion Yerly, caissière communale, qui donne le détail des comptes communaux à l'aide d'un PowerPoint.

Le compte de résultats boucle avec un bénéfice de CHF 90'321.39, qui est divisé entre des bénéfices de CHF 76'735.41 pour le compte général et de CHF 13'585.98 pour les financements spéciaux. Les financements spéciaux donnent les résultats individuels suivants : des bénéfices de CHF 3'871.44 pour le traitement des eaux, CHF 5'333.07 pour l'alimentation en eau, CHF 11'362.29 pour la gestion des déchets et CHF 2'861.37 pour la taxe de séjour ainsi qu'une perte de CHF 9'842.19 pour les chemins ruraux.

Le détail des différents dépassements de budget est expliqué à l'Assemblée.

Le total des dépenses d'investissements se monte à CHF 285'018.34. En détail, il s'agit de CHF 170'056.60 pour les phases C+D et CHF 50'114.49 pour la phase I de l'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau, CHF 22'742.05 pour le Plan d'entretien des cours d'eau et CHF 42'105.20 pour la révision du Plan d'aménagement local.

Le détail du bilan au 31.12.2025 est expliqué à l'Assemblée et présente un excédent de fortune de CHF 89'648.91.

Le Président ouvre la discussion pour les comptes communaux. La parole n'étant pas demandé, le Président redonne la parole à M. Stéphane Brosy, Maire, pour l'entrée en matière de comptes bourgeois, qui s'exprime en ces termes :

« Pour la bourgeoisie, comme chaque année, on peut qualifier l'exercice 2025 de bon puisqu'après la clôture, un bénéfice de CHF 26'142.40 apparaît, ceci également sans versement sur le fonds de réserve de politique budgétaire.

Ce résultat est conforme au budget puisque celui-ci prévoyait un excédent de recettes de CHF 24'674.27. Ici, il n'y relativement pas de surprise.

Pour que nous puissions discuter en détail ces comptes, je vous propose d'accepter l'entrée en matière. »

L'entrée en matière n'étant pas combattue et donc acceptée, le Président redonne la parole à Mme Marion Yerly, caissière communale, qui donne le détail des comptes bourgeois à l'aide d'un PowerPoint.

Le compte de résultats et le compte général 2025 bouclent avec un bénéfice de CHF 26'142.40.

Le détail des différents dépassements de budget est expliqué à l'Assemblée.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2025.

Le détail du bilan au 31.12.2025 est expliqué à l'Assemblée et présente un excédent de fortune de CHF 2'231'968.13.

Le Président ouvre la discussion pour les comptes bourgeois. La parole n'étant pas demandé, le Président donne lecture d'un extrait du rapport de révision de la Fiduciaire Fidag Jura SA :

« En notre qualité de réviseurs selon les articles 61 à 67 du Décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 17 juin 2026, 20h00, Epicentre

de la Commune mixte et de la bourgeoise de Pleigne, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et les annexes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales et notamment au Décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels. »

Le Président donne ensuite à la parole à M. Florian Chételat, représentant de la commission de vérification des comptes, pour la lecture de leur rapport :

« Les pièces justificatives et les dossiers se rapportant à la comptabilité 2025 ont été dûment contrôlés, le travail de la commission a grandement été facilité par le classement des dossiers et la tenue rigoureuse des comptes.

En vertu de ce qui précède, la commission de vérification propose à l'Assemblée communale d'accepter les comptes de l'exercice 2025.

La commission tient à remercier la caissière pour son travail précis et consciencieux. »

Le Président remercie la commission de vérification des comptes et passe au vote pour les comptes communaux.

L'assemblée communale accepte à l'unanimité, les comptes 2025 ainsi que les dépassements budgétaires de la Commune mixte de Pleigne.

Le Président passe ensuite au vote pour les comptes bourgeois.

L'assemblée communale accepte à l'unanimité, les comptes 2025 ainsi que les dépassements budgétaires de la Bourgeoisie de Pleigne.

3. Discuter et voter une dépense de CHF 28'500.- pour l'installation d'un nouveau programme informatique communal et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement

Le Président donne la parole à M. Stéphane Brosy, Maire, qui s'exprime en ces termes :

« Rapide historique, fin 2021, lors de la cessation d'activité de l'entreprise Dubois Informatique, qui à l'époque détenait le système informatique de la commune, nous n'avons pas eu beaucoup le choix que de mandater l'entreprise Data Consulting pour la gestion du contrôle des habitants, des factures, des créanciers, des débiteurs et bien d'autres.

Après plusieurs années de fonctionnement, force a été de constater que le système et la collaboration avec cette entreprise ne donne pas satisfaction pour ne pas dire plus.

C'est pourquoi, nous avons réfléchi à des solutions de rechange et pour pouvoir vous donner en détail la solution que nous vous proposons, je vous propose d'accepter l'entrée en matière. »

L'entrée en matière n'étant pas combattue et donc acceptée, le Président redonne la parole à M. Stéphane Brosy.

La dépense soumise ce soir permettra de changer d'hébergeur informatique. La collaboration actuelle avec Data Consulting ne fonctionne pas. Au niveau du fonctionnement du système, il y a souvent des dysfonctionnements et dès que l'on doit faire appel au support, nous recevons une facture alors même que le problème vient du programme. Dernièrement, les coûts ont augmenté par rapport à ce qui avait été convenu à la conclusion du contrat. Des discussions ont eu lieu avec l'entreprise et son directeur, mais cela n'a pas été très productif.

Malheureusement, nous ne sommes pas la seule commune dans cette situation, d'autres communes du Haut-Plateau, des districts de Delémont et des Franches-Montagnes rencontrent les mêmes problèmes.



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 17 juin 2026, 20h00, Epicentre

En novembre dernier, nous avons organisé une séance d'informations, en collaboration avec les communes du Haut-Plateau, par l'entreprise Solution Informatique qui est jurassienne et installée à Porrentruy.

L'aspect financier a bien entendu joué un rôle important. Data Consulting, qui héberge nos données depuis quatre ans et demi, a déjà facturé CHF 82'528.70, ce qui représente plus de CHF 18'000.- par année. Cette somme comprend le contrat d'hébergement, la maintenance et le support, mais surtout des mises à jour qui ont été refusées mais qui ont été réalisées puis facturées à l'été dernier. Dès ce moment, nous avons décidé de changer d'hébergeur.

Pour réaliser ce changement d'hébergement, une dépense de CHF 28'500.- est nécessaire et elle comprend la transmission des données. Data Consulting a fait une offre, sans qu'elle n'ait été demandée, pour l'envoi des données qui nous appartiennent au nouvel hébergeur pour la somme de CHF 12'500.-. Cette offre a bien entendu été refusée car Solution Informatique parviendra à récupérer toutes les données sans devoir collaborer avec Data Consulting.

Solution Informatique garanti que les coûts annuels ne sont pas exponentiels. L'hébergement, les logiciels de gestion et le support technique coûterons annuellement CHF 7'548.- TTC. Nous partons du principe qu'il n'y aura pas de problème.

Mme Marion Yerly indique que Solution Informatique comptent un certain nombre d'heures de support dans le montant annuel. Avec l'expérience qu'ils ont déjà avec d'autres communes, cette quantité d'heure est peu souvent dépassée et que si cela avait été le cas, ces heures supplémentaires n'ont jamais été facturées jusqu'à présent. De plus, Solution Informatique a assuré que si des mises en place doivent être réalisées pour tous leurs clients, cela n'est pas facturé contrairement à Data Consulting.

M. Stéphane Brosy indique qu'un rapide calcul démontre une économie de plus de CHF 10'000.- par année. La dépense proposée ce soir sera amortie en un peu plus de deux ans. L'expérience avec Data Consulting fut vraiment mauvaise et nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. D'autres communes ont déjà changé de programme. Le Conseil propose à l'assemblée d'accepter cette dépense afin de pouvoir aller de l'avant avec ce changement de système.

Le Président ouvre la discussion pour ce point.

Un citoyen demande ce qu'entend le Maire par « aller de l'avant », est-ce que cela veut dire qu'un contrat n'a pas été renouvelé et à partir de quand ?

M. Stéphane Brosy répond que le contrat avec Data Consulting a été résilié fin 2025 avec effet au 31.12.2026 pour respecter les délais conventionnels. Cependant si la possibilité s'offre pour ne plus utiliser ce programme avant le 31.12.2026 cela se fera.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.

L'assemblée communale accepte à l'unanimité, une dépense de CHF 28'500.- pour l'installation d'un nouveau programme informatique communal et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.

4. Discuter et voter une dépense de CHF 31'000.- pour la mise en place d'un syndicat des eaux des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne), sous déduction d'éventuelles subventions, et donner compétence au Conseil communal pour gérer ce dossier et son financement

Le Président donne la parole à M. Nicolas Pape, Conseiller communal en charge du dicastère, qui s'exprime en ces termes :

« Comme vous le savez, on a fait depuis 2020, plusieurs interconnexions entre les réseaux d'eau des quatre communes du Haut-Plateau. Afin de poursuivre ce travail et d'être plus efficient dans nos collaborations entre communes, le Conseil communal vous proposer d'accepter l'entrée en matière sur ce point. »



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 17 juin 2026, 20h00, Epicentre

L'entrée en matière n'étant pas combattue et donc acceptée, le Président redonne la parole à M. Nicolas Pape.

Un peu plus dans les détails, il s'agit d'étudier la faisabilité d'un syndicat des eaux des quatre communes du Haut-Plateau. Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué et chaque commune est représentée par le conseiller communal en charge des eaux et le fontainier communal. Plusieurs offres ont été demandées pour cette étude et le choix s'est porté sur l'entreprise RWB Jura SA, qui proposait le meilleur tarif, mais également car cette entreprise est connue des communes puisqu'elle gère les travaux d'interconnexion. Elle a toutes les capacités pour réaliser cette étude. Le but est de professionnaliser le suivi et l'entretien de des réseaux d'eau afin d'assurer une eau de qualité en quantité et d'assurer des prix corrects. Le but est d'effectuer le travail de la source de l'eau jusqu'à la facturation.

Concernant la dépense, le montant de CHF 31'000.- correspond à la totalité de l'étude. Cette dépense sera divisée entre les quatre communes selon une clé de répartition calculée depuis les premières étapes de l'interconnexion des eaux. Cela représente 32% pour Pleigne, soit environ CHF 9'200.-. En cas d'acceptation de ce crédit, l'étude sera lancée puis en fin de processus, l'assemblée communale devra valider la constitution du syndicat.

M. Nicolas Pape rajoute qu'en créant ce syndicat, il n'y aura de facturation entre communes pour l'échange d'eau comme cela se fait à l'heure actuelle. L'avant-dernière phase du projet d'interconnexion est en cours. Il s'agit de la rénovation de la station de pompage de Bavelier qui est en plein chantier et qui sera bientôt totalement rénovée, ce qui allègera le travail du fontainier.

Le Président ouvre la discussion pour ce point. La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

L'assemblée communale accepte à l'unanimité, une dépense de CHF 31'000.- pour la mise en place d'un syndicat des eaux des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne), sous déduction d'éventuelles subventions, et donne compétence au Conseil communal pour gérer ce dossier et son financement.

5. Divers

Le Président ouvre le point des divers.

La parole n'étant pas demandée, le Président souhaite une bonne rentrée à toutes les personnes présentes ainsi qu'une bonne fête de village qui s'approche.

Le Président lève l'assemblée à 20h48.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Le Président :

La Secrétaire :

Eric Schaller

Marion Yerly